

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) : origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au IXe siècle
Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
Kapitel: 1: D'un royaume à l'autre : origine et développement d'un ensemble funéraire du Ve au IXe s.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'UN ROYAUME À L'AUTRE : ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT D'UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU V^e AU IX^e S.

La nécropole fouillée en 1988-1989 sur la parcelle du Clos d'Aubonne, entre Vevey et La Tour-de-Peilz, offre un terrain particulièrement riche à l'étude des ensembles funéraires du haut Moyen Âge. L'ampleur de la surface fouillée a permis d'explorer une grande partie de cette nécropole – à défaut de sa totalité. Le nombre élevé des tombes – 578 – et des individus – 743 – donne un poids représentatif à son étude, tant archéologique qu'anthropologique, qui peut s'appuyer sur des séries importantes, rarement disponibles pour les sites de cette époque dans nos régions. A cette ampleur des séries et des surfaces fait écho une vaste extension dans le temps. Les indices fournis par le mobilier indiquent que l'occupation du site débute vers le milieu du V^e s., à l'époque du deuxième royaume burgonde. La présence de quelques tombes avec des monnaies carolingiennes – dont l'étude a été menée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle (Musée monétaire cantonal, Lausanne) – atteste son fonctionnement encore dans le courant de la 1^{ère} moitié du IX^e s., peu avant la création du duché de Haute-Bourgogne, futur royaume de Rodolphe I^{er}.

La qualité des fouilles et la fiabilité de la documentation établies sur le site, sous la direction de Max Klausener (alors Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud), sont exemplaires, compte tenu des difficultés propres aux fouilles de sauvetage, à l'état embryonnaire des recherches sur le haut Moyen Âge au moment de l'intervention et du manque de formation des fouilleurs dans le domaine précis de l'archéologie funéraire. A cette

situation relativement favorable s'ajoute l'apport de l'étude anthropologique: si tous les résultats de l'analyse menée par Christiane Kramar (alors Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève) n'étaient pas disponibles lors de la rédaction finale de ce travail, les principales données nécessaires à la compréhension des pratiques funéraires et à l'organisation de la nécropole ont pu être utilisées.

Cette base documentaire considérable permet d'aborder plusieurs questions relatives à des thèmes de recherches actuels de l'archéologie funéraire du haut Moyen Âge¹.

1.1 Les pratiques funéraires et leur évolution

Une première approche des sépultures de La Tour-de-Peilz vise à étudier les pratiques funéraires et leur évolution. Il s'agit d'essayer de restituer en premier lieu les modes d'aménagement des tombes: les matériaux utilisés, leur mise en œuvre ainsi que la proportion et la répartition de ces différents types au sein de la nécropole. Un autre aspect des pratiques funéraires est le dépôt de mobilier. Au-delà des problèmes de typologie et de chronologie, l'étude du matériel trouvé dans les tombes permet d'établir la fréquence des dépôts, ainsi

¹ Cf. chap. 2.1. Pour un bilan récent des recherches menées en Suisse, cf. SPM VI (2005); en France, cf. Dossiers d'archéologie 314, juin 2006; cf. désormais Chapelot (dir.) 2010.

que le nombre et les catégories d'objets sélectionnés. Les préférences qui se dégagent sont susceptibles de se modifier au cours du temps. Les pièces retrouvées et leur analyse détaillée peuvent aussi fournir des informations sur la culture matérielle de l'époque, palliant ainsi – encore que de manière bien partielle – la rareté des ensembles issus de fouilles d'habitat.

Un dernier aspect de ces pratiques concerne le corps du défunt. Trop longtemps négligé dans l'étude des ensembles funéraires, celui-ci a retrouvé une place centrale depuis les travaux initiés par Henri Duday et l'équipe des chercheurs du Laboratoire d'anthropologie de Bordeaux il y a près de trente ans². Si l'anthropologie physique nous éclaire sur l'âge et le sexe des individus, éventuellement sur leur état de santé, l'analyse des squelettes en place lors des fouilles renseigne sur la position donnée lors de l'inhumation, souvent aussi sur l'architecture de la tombe ou encore sur l'apprêt du corps (vêtements, linceuls, etc.). Les inhumations côte-à-côte, les superpositions d'individus et les manipulations d'ossements, particulièrement nombreuses sur le site de La Tour-de-Peilz, sont des phénomènes régulièrement observés et décrits dans les études sur les tombes du haut Moyen Âge, mais rarement étudiés en détail³. Leur analyse peut ici s'effectuer sur une base documentaire large, susceptible de révéler leur variété mais aussi leur constance. On peut alors tenter d'évaluer la fréquence de ces différents gestes et dans quelle mesure ils correspondent à la volonté d'associer des individus au sein d'une même structure, ou plus simplement à une forme de gestion de l'espace funéraire.

L'analyse de ces différents aspects des tombes vise à mettre en évidence des préférences, qui pourraient correspondre à des coutumes propres à la communauté qui inhume ses défunts au Clos d'Aubonne. Une fois ces préférences et leur évolution définie, on peut les confronter à celles d'autres sites contemporains, l'objectif étant de définir d'un

côté ce qui relève de coutumes locales ou de pratiques funéraires régionales, de l'autre ce qui s'en démarque.

1.2 La question du peuplement

Longtemps au centre des préoccupations des archéologues, la question de l'attribution « ethnique » des tombes et des objets du haut Moyen Âge, c'est-à-dire leur attribution à l'un ou l'autre des peuples établis en Gaule à partir du V^e s., est aujourd'hui sujette à discussion. Elle est considérée par certains chercheurs comme un sujet d'étude voué à l'échec, sinon comme une pure construction intellectuelle⁴. Cette remise en cause de l'approche « ethnique » des pratiques funéraires n'enlève rien au constat de l'apparition, dans certaines nécropoles de la région lémanique, d'objets et parfois de pratiques inconnues auparavant et difficilement attribuables à la population de souche gallo-romaine. C'est le cas tout particulièrement de certains types de fibules, de certains objets particuliers d'origine orientale (miroirs hunniques notamment) et des crânes déformés artificiellement. Les circonstances historiques propres à la région lémanique qui, avec l'arrivée des Burgondes après 436 et la création de leur royaume, voit la fusion de deux cultures, germanique et romaine, font toutefois que l'enquête mérite d'être menée le plus loin possible. Rendue nécessaire en raison de leur statut de « minorité dirigeante », l'acculturation des Burgondes est à l'origine d'une identité originale, qui survit durant plusieurs siècles.

La reconnaissance d'indices d'une présence ou d'une influence germanique au travers des découvertes archéologiques constitue un élément essentiel pour esquisser l'image de la population qui inhume ses défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne, mais aussi plus largement pour mieux connaître l'histoire du peuplement de la région lémanique durant le haut Moyen Âge. De la même manière, certains ensembles de mobilier, une fois soigneusement identifiés et datés, doivent être remis dans une perspective historique et analysés aussi comme des reflets possibles de la prise en mains du royaume burgonde

² Cf. en dernier lieu Duday 2005.

³ Ce thème vient toutefois de faire l'objet d'une thèse à l'Université de Bordeaux : cf. Gleize à paraître. Je remercie chaleureusement Yves Gleize de m'avoir permis de consulter son travail avant sa publication.

⁴ Cf. SPM VI (2005), pp. 23-24 et 317 ; Motschi 2007, p. 134 (avec litt.).

par les Francs, après 534. Il ne s'agit en l'occurrence pas tant de retracer les mouvements et les composantes de ces peuples que de comprendre l'impact de leur présence ou de leur domination politique sur les communautés locales.

1.3 Appartenances sociales

Dans les régions fortement romanisées, où le dépôt de mobilier ne concerne qu'une minorité d'individus, l'analyse des inventaires en terme de hiérarchie sociale, telle qu'elle est menée notamment dans le sud-ouest de l'Allemagne, à la suite des travaux de Rainer Christlein, est évidemment impossible⁵. Selon une approche similaire à celle de la question du peuplement – à laquelle elle est d'ailleurs étroitement liée – certains ensembles de mobilier particuliers soulèvent néanmoins diverses interrogations. C'est le cas des dépôts d'armes, notamment d'épées, qui apparaissent d'autant plus significatifs qu'ils sont très peu fréquents dans la région lémanique. D'autres dépôts, comme des fibules ou des perles en métaux précieux, sont sans doute aussi significatifs, tant sur le plan culturel que sur le plan social. La mise en relation de ces indices avec le mode d'aménagement des tombes, le sexe et l'âge des défunts ou encore leur situation au sein de la nécropole apporte des informations supplémentaires et permet d'affiner les interprétations. On peut ainsi s'interroger sur la place relative des hommes, des femmes et des enfants au sein de la communauté, ainsi que sur l'identification de personnes que l'on pourrait qualifier de privilégiées ou de membres d'une élite. Si des sépultures sont ainsi susceptibles de sortir du lot, il faut garder à l'esprit que l'on ne peut pas inverser ce principe : les tombes plus simples, plus banales, ne sont pas forcément celles de gens moins importants⁶. La liberté des choix dans le domaine funéraire, avant les réglementations progressivement édictées par l'Eglise surtout à partir du X^e s., nécessite d'adopter une grande prudence vis-à-vis de ce type d'interprétation.

L'approche de la nécropole sous l'angle du recrutement démographique permet d'aborder toute une série de questions en rapport avec la représentation des différents groupes d'âges et des adultes des deux sexes. Dans les ensembles funéraires régionaux, les analyses anthropologiques indiquent souvent des variations importantes de la structure démographique selon les périodes, avec des déficits dans certains groupes et des surreprésentations dans d'autres. Nous ne tenterons pas par nous-même d'interprétation détaillée de ces phénomènes, qui font d'ailleurs l'objet de débats entre spécialistes (cf. Annexe 1)⁷. En revanche, une fois encore, c'est la remise de ces données dans leur contexte archéologique qui paraît le plus à même d'apporter des informations. L'étude de la répartition des individus par classes d'âge ou en fonction des sexes, dans l'ensemble de la nécropole, dans des groupes plus petits, cohérents d'un point de vue archéologique – voisins ou contemporains par exemple – voire au sein d'une même structure, vise ainsi à comprendre le mode de fonctionnement de la nécropole. On peut notamment se demander dans quelle mesure les liens familiaux ou le statut social déterminent le rapprochement de certains individus⁸.

1.4 Une nécropole sans église

L'arc chronologique particulièrement large de l'occupation de la nécropole du Clos d'Aubonne est exceptionnel pour la région et soulève d'emblée plusieurs interrogations. L'abandon des nécropoles dites « en plein champ », c'est-à-dire des espaces funéraires ruraux sans lieux de culte, a longtemps été mis en relation avec la création des paroisses et le regroupement des tombes autour de l'église paroissiale. En raison de l'absence de mobilier, dont le dépôt cesse généralement vers la fin du VII^e s., on situait cet abandon dans le courant du VIII^e s., plus ou moins tôt d'ailleurs selon les auteurs.

⁵ Christlein 1973 ; SPM VI 2005, p. 302 (avec litt.).

⁶ Treffort 2004, p. 138.

⁷ Cf. en dernier lieu Buchet *et al.* (dir.) 2006.

⁸ Sur la notion de « famille » et les diverses réalités que ce terme recouvre sur le plan historique, cf. Le Jan 2003 ; Goetz 2005.

Des recherches historiques récentes ont toutefois montré que l'Eglise n'est pas intervenue avant le IX^e s. dans la mise en place des cimetières, et de manière générale dans tout ce qui régit le domaine funéraire⁹. Les découvertes archéologiques ont apporté des résultats convergents: l'amélioration des méthodes de fouille et de datation d'une part, la multiplication des découvertes d'habitats et de leur environnement d'autre part ont entièrement renouvelé la problématique de la continuité et du développement des nécropoles rurales à l'époque carolingienne¹⁰.

⁹ Treffort 1996a et 1996b; Rebillard 2003; Lauwers 2005.

¹⁰ Zadora-Rio 2005; Treffort 2006.

Le site de La Tour-de-Peilz s'inscrit dans cette nouvelle dynamique. On doit cependant se demander dans quelle mesure les tombes à monnaies carolingiennes reflètent une occupation seulement ponctuelle de la nécropole, si elles témoignent de l'attachement de certaines familles à cet espace funéraire ancien ou si elles sont les seuls signes tangibles d'une occupation plus large, sans grand changement par rapport à l'époque mérovingienne. Au-delà des problèmes de datation des sépultures liés à ces interrogations, c'est bien sûr la question de la persistance de cette nécropole sans lieu de culte et de son lien possible avec l'église Saint-Martin de Vevey et son cimetière qui est en jeu.